

Une année marquée par de BELLES AVANCÉES QUELQUES FAITS MARQUANTS

2022



JUILLET

APF France handicap et le Ministère de la Santé et de la Prévention lancent le premier annuaire de l'accessibilité des cabinets médicaux, et invitent les professionnels de santé à s'y référer dès maintenant. L'Assemblée nationale vote la déconjugalisation de l'AAH également.

JANVIER

APF France handicap, aux côtés d'autres organisations, mène une grande semaine de mobilisation nationale pour alerter les pouvoirs publics sur la crise qui affecte les métiers de l'humain.

MAI

450 jeunes de l'association participent aux Rencontres Jeunesse d'APF. Lors de ces journées, 4 jeunes ont été récompensés d'un Trophée Jeunesse dans le cadre du défi « Vis ton rêve ! » qui leur permet de réaliser leur rêve.

FÉVRIER

L'association publie la 1^{ère} édition de son Observatoire des droits, recueil de plus de 3 000 sollicitations d'adhérents d'APF France handicap obtenues via Handi-Droits, son dispositif d'accès aux droits.

JUIN

4 414 personnes participent à la 3^{ème} édition du Run & Trail, une course nationale solidaire organisée par APF France handicap, en présence de Jeremy Banster, acteur, réalisateur et parrain engagé de l'évènement et Jonathan Julien, ancien candidat de Koh Lanta.

MARS

APF France handicap lance sa campagne #23MillionsDeVoix (12 millions de personnes handicapées et 11 millions de proches). Elle y dévoile les résultats de son enquête menée avec l'Ifop et présente plus de 300 témoignages d'électrices et d'électeurs.

MARS

La 61^e édition de la vente de vins des Hospices de Nuits-Saint-Georges est organisée au profit d'APF France handicap avec le parrainage d'Elodie Frégé, chanteuse et actrice.



SEPTEMBRE

APF France handicap, aux côtés d'autres fédérations et associations, organise une nouvelle journée de mobilisation nationale pour dénoncer la crise qui impacte les métiers de l'humain.



OCTOBRE

Pose de la première pierre de la nouvelle plateforme de services de Décines-Charpieu de la région Auvergne Rhône Alpes. Cette plateforme de services coordonnés d'APF France handicap proposera des prestations personnalisées d'hébergement, d'accueil, de soin, et d'accompagnement social.

NOVEMBRE

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) : APF France handicap alerte sur la situation des personnes très éloignées de l'emploi.

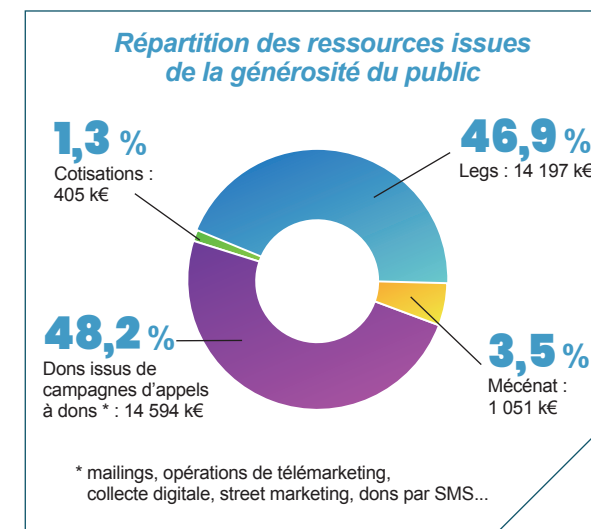
ZOOM SUR VOS DONS ET LEGS

Les dons et legs collectés sont majoritairement utilisés pour nos délégations, dont la vocation est plus précisément de défendre au plan local les droits des personnes en situation de handicap et d'animer des activités de loisirs et de rupture de l'isolement.

Nos délégations départementales bénéficient de 66 % des ressources issues de la générosité du public collectées en 2022, et le siège national en reçoit 29,4 % pour couvrir principalement une part des frais de fonctionnement de l'association.

En 2022, la générosité de nos 160 000 donateurs nous a permis de collecter 14,6 M€ de dons. Ce soutien est primordial pour nous permettre d'agir au quotidien et localement aux côtés des personnes en situation de handicap.

Au-delà des dons que vous nous faites parvenir à travers nos messages d'appel à votre générosité, de nombreux temps forts de mobilisation vous ont permis de nous manifester votre engagement fidèle.



En 2022, nous avons régularisé 144 contrats d'assurances vies souscrits par 80 bienfaiteurs ayant désigné APF France handicap comme bénéficiaire des fonds versés aux contrats. Par ailleurs, l'association a accepté 67 nouveaux dossiers de legs émanant de testateurs qui ont souhaité transmettre tout ou partie de leur patrimoine à notre association.

RÉPARTITION DE NOS EMPLOIS PAR MISSIONS SOCIALES en 2022*

Mission sociale	Pourcentage	Montant (k€)
Hébergement et activités sociales	32,85 %	278 597
Accompagnement à domicile	11,20 %	95 014
Séjours de vacances	0,40 %	3 400
Établissements pour enfants et ados	27,15 %	230 291
Établissements de santé	3,22 %	27 344
Formation	0,34 %	2 845
Travail adapté	21,92 %	185 940
Accueil, défense des droits, loisirs	2,86 %	24 299
Communication relative aux missions sociales	0,06 %	482

* Répartition faite sur l'intégralité des ressources de l'association (CROD)

VOTRE DON FAIT NOTRE FORCE

DONNER À APF FRANCE HANDICAP : CHAQUE GESTE COMPTE

APF France handicap accompagne et défend les personnes en situation de handicap et leur famille, au moyen de structures associatives financées par la générosité du public. C'est grâce à vos dons que nos délégations développent au plan local la participation à la vie socio-culturelle et la défense des droits.



APF France handicap est agréée depuis 1991 par le Don en confiance, organisme indépendant qui contrôle les associations. Notre agrément a été renouvelé pour 3 ans en 2021.

APF France handicap s'est engagée à respecter la charte de déontologie du Comité de la Charte (fonctionnement statutaire, gestion désintéressée, rigueur de la gestion, transparence financière).

APF FRANCE HANDICAP EST CONTRÔLÉE

Les comptes de l'association sont contrôlés par le cabinet JEGARD CREATIS, commissaires aux comptes. En tant qu'association reconnue d'utilité publique depuis 1945, et agréée par différents ministères (Affaires sociales, Travail-Emploi, Jeunesse et Sports...), APF France handicap rend compte de ses activités et de sa gestion à ces différentes administrations, avec lesquelles elle est en relation permanente, ainsi qu'au ministère de l'Intérieur. Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports annuels et financiers 2022, disponibles sur le site de APF France handicap : www.apf-francehandicap.org

UN GRAND MERCI À TOUS NOS DONATEURS, TESTATEURS, MÉCÈNES ET PARTENAIRES QUI ONT RENDU POSSIBLES CES ACTIONS EN SOUTIEN DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, DURANT CETTE ANNÉE 2022.



MERCI À TOUS POUR VOTRE SOUTIEN. VOTRE PRÉSENCE À NOS CÔTÉS PORTE NOS ACTIONS!

17 bd Auguste Blanqui – 75013 Paris
Tél. : 01 40 78 27 08 – accueil.donateurs@apf-francehandicap.org

Crédits photos : J. Deyra - DR

L'ESSENTIEL 2022



Faire avancer les DROITS et le POUVOIR d'AGIR des personnes, grâce à vous

Chères amies, chers amis,

2022 aura une nouvelle fois été marquée par des difficultés qui ont généré de fortes tensions dans nos établissements, nos services et nos délégations. À la crise sanitaire est venu en effet s'ajouter un contexte politique et économique atypique qui a de nouveau sollicité fortement nos capacités d'imagination, d'innovation et de résilience. Parce que, comme toujours, les personnes que nous accompagnons sont les plus durement touchées par cette crise, l'ensemble de nos forces militantes sur le terrain se sont plus que jamais mobilisées pour réaffirmer notre combat dans la perspective d'une société toujours plus inclusive et solidaire.

... Et 2023 est, elle aussi, porteuse de nombreux défis et d'espoir. Cette année

exceptionnelle, celle de nos 90 ans, constitue pour APF France handicap une opportunité de se réinventer et d'intensifier ses actions pour rendre effectifs les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap et de leurs proches, que ce soit par le biais de manifestations, de campagnes d'influence ou de plaidoyers thématiques.

C'est en grande partie grâce à votre soutien que nous avons pu mettre en place toutes ces actions. Au nom des milliers de personnes que nous accompagnons au quotidien, un immense MERCI à vous tous qui nous avez permis en 2022 de poursuivre nos missions dans cet esprit démocratique, participatif et coopératif qui nous a toujours animés. ■

Pascale RIBES
Présidente

UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE au plus près des personnes en situation de handicap et de leurs familles

APF France handicap, c'est un réseau national de proximité de plus de 500 structures, engagées au quotidien, avec et pour les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Notre force repose sur l'action de nos 96 délégations sur le terrain, et celle de nos 12 500 bénévoles qui œuvrent chaque jour à leurs côtés.

UN MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE UNIQUE

Notre force, c'est aussi le modèle socio-économique d'APF France handicap unique et original en Europe.

Nos missions associatives, dont l'objectif est d'accompagner et défendre les personnes en situation de handicap et leur famille, sont financées par la générosité du public. Sans votre appui, nous ne pourrions pas agir dans la proximité.

Les réponses apportées par les établissements médico-sociaux qu'APF France handicap gère sont, quant à elles, subventionnées par l'État et les départements.

Ainsi, grâce à ces financements, qu'ils soient privés ou publics, APF France handicap intervient dans tous les domaines au niveau de la vie quotidienne, nationale, régionale et départementale, tant par le biais de ses délégations et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

LA CO-CONSTRUCTION COMME MAÎTRE-MOT DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Fondée sur un fonctionnement démocratique, la gouvernance d'APF France handicap a toujours favorisé l'expression et la participation de ses adhérents pour définir ses grandes orientations.

La voix des personnes en situation de handicap, de leur famille et de leurs proches ainsi que celle de l'ensemble des acteurs de l'association est ainsi entendue dans la prise de décisions.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, élu par les adhérents, est chargé de conduire les grandes orientations d'APF France handicap définies lors de l'Assemblée générale.

Il est composé de 24 administrateurs dont 18 personnes en situation de handicap et 6 parmi les autres membres de l'association dont au moins 2 membres des familles. Son bureau est élu par les administrateurs. Pour mener à bien ses missions, le conseil d'administration s'appuie sur différentes commissions et groupes de travail associant les membres du réseau.

APF FRANCE HANDICAP EN 2022, C'EST :

1 siège national

452 structures d'accompagnement réparties sur **46** territoires

160 000 donateurs et **67** nouveaux testateurs

12 directions régionales

18 000 adhérents dont **800** élus dans des conseils de département et de région

12 500 bénévoles dont **6 500** réguliers

96 délégations

14 000 salariés

2

NOUS VOUS RENDONS DES COMPTES

Le compte d'emploi des ressources (CER) fait paraître uniquement les rubriques relatives à la générosité du public. À travers ce tableau, vous pourrez apprécier la ventilation entre les origines des ressources issues de la générosité du public dans la partie « Ressources » et leur utilisation dans la partie « Emplois ».

La vision globale du modèle économique de l'association ainsi que la place de la générosité du public dans celui-ci, sont quant à elles lisibles dans le compte de résultats par origine et destination (CROD). Vous pourrez y découvrir l'intégralité des produits et des charges de notre association.

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Ci-dessous, le nouveau modèle de CER, il met exclusivement en lumière les emplois et les ressources issus de la générosité du public :

EMPLOIS PAR DESTINATION	2022	2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE (note 13)			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	14 247 374 €	12 692 520 €	1 - RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	30 247 230 €	27 895 342 €
1.1 Réalisées en France	14 247 374 €	12 692 520 €	1.1 Cotisations sans contrepartie	404 929 €	439 343 €
1.2 Réalisées à l'étranger			1.2 Dons, legs et mécénat		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	8 510 343 €	9 198 094 €	- Dons manuels	14 593 665 €	14 414 932 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	8 423 559 €	9 117 249 €	- Legs, donations et assurances vie	14 197 167 €	11 965 765 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	86 784 €	80 845 €	- Mécénat	1 051 470 €	1 075 302 €
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 639 157 €	6 151 512 €	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
TOTAL DES EMPLOIS	29 396 873 €	28 042 126 €	TOTAL DES RESSOURCES	30 247 230 €	27 895 342 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	1 160 519 €	65 078 €	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	326 013 €	124 975 €
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	15 851 €	-	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	86 887 €
TOTAL	30 573 243 €	28 107 204 €	TOTAL	30 573 243 €	28 107 204 €
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
EN DÉBUT D'EXERCICE	80 558 €	167 445 €			
EN FIN D'EXERCICE	96 410 €	80 558 €			

LE COMPTE DE RÉSULTATS PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Le tableau ci-dessous (CROD), quant à lui, vous propose une lecture de l'intégralité de notre modèle économique, vous constaterez que la générosité du public représente 3,30 % de l'intégralité de nos ressources. Ces 3,30 % financent 66 % de la vie de nos délégations. Sans les dons et legs, nos délégations

ne pourraient réaliser leurs missions d'accompagnement et de proximité. La majorité de nos ressources provient de subventions publiques permettant de faire fonctionner les établissements médico-sociaux.

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2022		2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	30 247 230 €	30 247 230 €	27 895 342 €	27 895 342 €
dons, legs, mécénat	29 842 301 €	29 842 301 €	27 455 999 €	27 455 999 €
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	158 009 414 €		149 480 565 €	
dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	704 682 650 €		651 510 956 €	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	12 701 092 €		8 967 487 €	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	10 657 810 €	326 013 €	8 164 441 €	124 975 €
TOTAL	916 298 197 €	30 573 243 €	846 018 791 €	28 020 317 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	848 212 949 €	14 247 374 €	782 357 081 €	12 692 520 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	8 846 227 €	8 510 340 €	9 496 332 €	9 198 094 €
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	42 609 411 €	6 639 157 €	38 696 683 €	6 151 512 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	11 497 664 €		11 826 910 €	
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	318 812 €		207 681 €	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	13 497 016 €	1 160 519 €	7 657 036 €	65 078 €
TOTAL	924 982 078 €	30 557 392 €	850 241 723 €	28 107 204 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 8 683 882 €	15 851 €	- 4 222 931 €	- 86 887 €

3



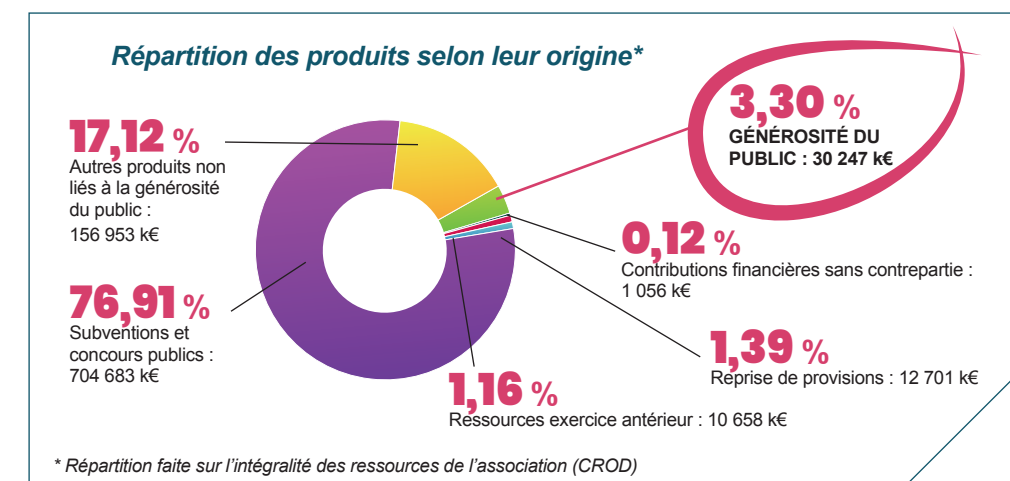
ORIGINE DES RESSOURCES

L'origine de nos ressources est variée, les fonds publics financent nos établissements médico-sociaux, les dons et legs financent à près de 66 % la vie de nos délégations. Cette ressource est essentielle à nos missions.

GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC : En 2022, grâce à votre fidélité et au soutien de nouveaux donateurs et testateurs, APF France handicap a collecté **30,2 M€** issus de la générosité du public (**48 % dons, 47 % legs, 3 % mécénat, 1 % cotisations**).

SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS : Ils proviennent pour la plus grande part des prix de journée ou dotation globale alloués à nos établissements médico-sociaux.

AUTRES PRODUITS : Cette rubrique enregistre principalement les ventes et prestations de nos établissements de travail adapté et protégé.



* Répartition faite sur l'intégralité des ressources de l'association (CROD)

REPRISE DE PROVISIONS : Elles proviennent essentiellement de nos établissements et services médico-sociaux.

UTILISATION RESSOURCES ANTÉRIEURES : Cette rubrique enregistre la part des ressources collectées au cours des années antérieures, affectées à un objet précis et utilisées en 2022.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES SANS CONTREPARTIE : Il s'agit de fonds alloués par des organismes privés qui ne sont pas des dons ou legs, ni la contrepartie de prestations de service.

EMPLOI DES FONDS REÇUS

Les frais de recherche de fonds représentent **8,8 M€** du total de nos charges soit **28,9 %**, rapporté au total des ressources collectées auprès du public. Ils comprennent principalement les frais d'appel à la générosité du public (envoi d'appels à dons, organisation de manifestations et d'événements de collecte, développement des legs), les frais de traitement des dons, des legs et les frais de recherche d'autres fonds privés comme le mécénat. Les dons et legs utilisés en 2022 ont été affectés aux frais de recherche de fonds à hauteur de **8,5 M€**.

Les frais de fonctionnement concernent les frais généraux de notre service informatique et de notre siège national qui anime et contrôle l'ensemble de nos structures d'action sociale et de militant. Les frais de fonctionnement représentent **4,6 %** du total de nos charges. Les dons et legs utilisés en 2022 ont été affectés au fonctionnement à hauteur de **6,7 M€**.



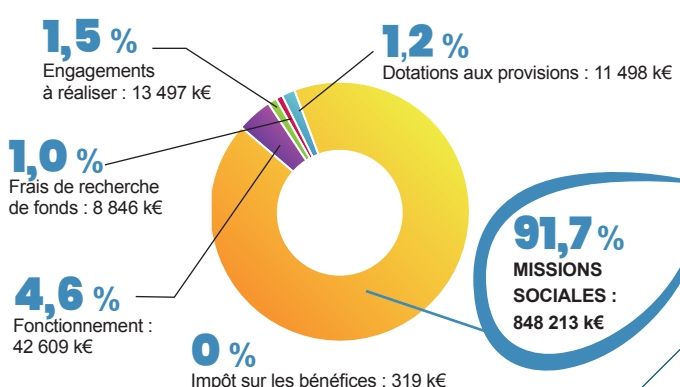
NOTRE BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIFS (en milliers d'euros)	2022	2021
Actif immobilisé	290 560	265 137
Actif circulant	318 292	341 866
Autres	2 261	2 365
Total actif	611 113	609 368

POLITIQUE DE RÉSERVES

Les réserves de l'association proviennent essentiellement des fonds laissés à disposition par les pouvoirs publics dans nos établissements et services médico-sociaux, soit pour des projets d'investissement, notamment immobiliers, soit pour faire face à leur besoin de trésorerie. Les

Détail par emploi des ressources globales de l'association



Zoom sur les principaux emplois des ressources issues de la générosité du public :

47 % des emplois de fonds financés par les dons et legs concernent les missions sociales, **28 %** les frais de recherche de fonds et **22 %** les frais de fonctionnement.

PASSIF (en milliers d'euros)	2022	2021
Fonds propres	216 677	223 684
Fonds dédiés et fonds reportés	123 114	120 339
Provisions pour risques et charges	23 939	28 466
Dettes	247 382	236 880
Total passif	611 113	609 368

fonds issus de la générosité du public (dons et legs) sont très majoritairement utilisés pour nos activités (en particulier militantes ou de lien social) lors de l'année de la collecte et ne sont affectés en réserve que lorsqu'ils ont été collectés pour un investissement spécifique ou lorsque la structure bénéficiaire du don ou legs n'a pas de pertes antérieures.

4